



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LANCEMENT DU SITE INTERNET « RAPPELCONSO », LE SITE DES ALERTES DE PRODUITS DANGEREUX

à Pau, le 29 mars 2021

« RappelConso » est le nouveau site public unique d'information des consommateurs sur les rappels de produits de consommation courante. Il a pour but d'améliorer l'information des consommateurs sur les rappels de produit. Ainsi, début avril 2021, les consommateurs pourront retrouver l'intégralité des rappels de produits alimentaires et non-alimentaires sur un seul et même site (hors médicaments et dispositifs médicaux).

L'alimentation de ce nouveau dispositif est une obligation légale à la charge des professionnels qui devront saisir les rappels les concernant sur « RappelConso ».

Aussi, les services de l'État invitent les professionnels à créer leur compte sur le site <https://pro.rappel.conso.gouv.fr> afin de pouvoir enregistrer leurs rappels à compter du 1er avril 2021, date d'ouverture au grand public.

Les professionnels trouveront sur la page d'accueil du site une Foire Aux Questions et des aides utilisateurs qui permettront de répondre à leurs interrogations. Une animation pédagogique est disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=kegTT28e4-w>

